

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**ÉCOLE SAINT-GÉRARD**  
**PROCÈS-VERBAL**

Jeudi 16 septembre 2021  
Séance virtuelle / webinaire ZOOM  
19h30

---

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue du directeur de l'école, Luc-Étienne Paris.

1.2 Mot de bienvenue du président du Conseil d'établissement (CÉ), Carl-Emmanuel Vaillancourt

2. Élection d'un président d'assemblée, d'un secrétaire et d'un modérateur

Jean-Sébastien Gohier propose Carl-Emmanuel Vaillancourt comme président d'assemblée.

Carl-Emmanuel Vaillancourt propose Jean-Sébastien Gohier comme secrétaire d'assemblée.

Luc-Étienne Paris propose Sabrina Rossi comme modérateur.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adoptée sous la proposition de Carl-Emmanuel Vaillancourt et appui de Jean-Sébastien Gohier.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 septembre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020 est adoptée sous la proposition de Annie-Claude Beaudry et appui de Marie-Julie Côté.

Luc-Étienne Paris mentionne que tous les procès-verbaux sont disponibles sur le site de l'école.

Points de suivis :

Les travaux de travaux d'amélioration de la cour sont terminés. Ils ont été financés via différentes trois sources : le fonds des parents (fonds 4), la Fondation de l'école St-Gérard et la CSSDM (maintien des acquis).

5. Présentations des activités parascolaires

5.1 *Les Aventuriers de St-Gérard*

Laurence Cournoyer présente le bilan de l'organisme suite au récent CA des membres. Cette année est la dernière où l'organisme, sans but lucratif, bénéficiera de la subvention de la Ville de Montréal permettant d'offrir des activités parascolaires, d'engager les coachs et les animateurs et de participer à des compétitions. Les Aventuriers de St-Gérard ont en effet voté lors du dernier CA la dissolution de l'organisme.

Les états financiers seront transmis ultérieurement par courriel aux parents. Le solde de fin d'exercice financier des Aventuriers de St-Gérard sera transféré au fonds 4 de la situation financière de l'école afin d'assurer la continuité du parascolaire à l'école St-Gérard.

Afin de poursuivre les activités, la direction poursuivra le travail de coordination en se tournant vers un ou des partenaires. Le choix des partenaires est effectué en fonction des besoins des élèves et de ce que peut offrir l'organisme. Par exemple, Sport Montréal est un partenaire qui pourrait être choisi par sa proximité et pour son offre de prix adéquate comme organisme subventionné. On mentionne qu'il est également très difficile en ce moment de recruter des entraîneurs et animateurs.

La direction a interpellé l'arrondissement de Villeray pour réfléchir à une offre de partenariat pour offrir des activités sportives et culturelles aux élèves après les heures de classe. La direction mentionne que cette année sera une année charnière, une année de transition.

Le mini basket est débuté, les organisateurs sont remerciés. Ceux-ci annoncent leur besoin de relève pour les prochaines années.

On souligne la nécessité de se dépêcher à présenter des projets pour l'utilisation du Gymnase qui est en forte demande dans le quartier. Le SDG est aussi un grand utilisateur. Présentement avant 18h, il reste seulement une plage horaire de disponible soit, le mercredi. On demande au CÉ de suivre ce dossier afin que l'utilisation du gymnase par nos jeunes soit privilégiée.

## 6. Bilan de l'année 2020-2021

### 6.1 Rapport des travaux du CÉ

Carl-Emmanuel présente le bilan 2020-21 des travaux du CÉ, qui est disponible sur le site de l'école.

Le CÉ est composé de 7 parents, de 4 membres de l'équipe-école, en plus du directeur et de la responsable du service de garde. Le président remercie l'ensemble des membres pour leur implication dans les dossiers traités. Au cours de l'année, au cours de 7 rencontres le CÉ s'est prononcé, a pris position ou a contribué à différents dossiers présentant des enjeux comme :

- La pénurie de personnel dans les écoles;
- Le financement des classes d'accueil de l'école Saint-Gérard;
- L'aide aux devoirs;
- La perte d'aide financière pour les quartiers plus favorisés;
- Le plan de lutte à l'intimidation;
- Les classes combinées inter cycles.

Comité central de parent CSSDM : la CSSDM est maintenant sous tutelle, après deux vagues de démissions des parents sur le comité. Ce dossier sera à suivre à 2021-22.

On mentionne que la page Facebook des parents de Saint-Gérard est très populaire, elle n'est pas administrée par l'école. De nouveaux administrateurs seront sollicités pour participer. L'école soutient et encourage cette initiative. Ce n'est pas une plate-forme qui permet de se prononcer sur des problématiques vécues à l'école, mais plutôt une page permettant de publiciser des activités des comités et promouvoir la vie scolaire.

## 6.2 Rapport annuel de la direction

Rentrée marquée par la pandémie pour une deuxième année. M. Paris met l'emphase sur la préoccupation et les efforts afin de conserver les classes ouvertes. La collaboration des parents est très bonne et réellement appréciée. Il rappelle l'importance de rapidement informer l'école en cas de résultats de tests positifs à la Covid 19. La collaboration est essentielle à ce niveau.

M. Paris brosse le portrait de l'effectif scolaire et du personnel pour l'année à venir. L'école accueillera :

- 551 élèves dont 39 en accueil;
- 28 classes (6 préscolaires) dont 4 classes d'accueil;
- 5 enseignants spécialistes et service à l'élève;
- 1,5 TES (5 jours + 2.5 jours);
- 2 jours d'orthophonie;
- 2 jours de psychoéducation;
- 1 jour de soutien linguistique;
- 2 orthopédagogues à temps plein.

Au service de garde, les responsables sont Brigitte Beaupré (technicienne en service de garde) et Josée Mongrain (classe principale), 502 élèves y sont inscrits.

Afin de faciliter le respect des mesures sanitaires il sera décidé si l'exercice de sortie rapide du plan des mesures d'urgence aura lieu cette année. La décision sera communiquée dans l'info parent.

Les priorités pour l'année 2021-22 sont :

- L'application et le respect des mesures sanitaires;
- La réussite scolaire de tous les élèves;
- La ponctualité;
- La mise en œuvre des moyens au projet éducatif;
- L'enseignement explicite des comportements;
- La mise en place du tutorat.

## 6.3 Capsule informative (vidéo) sur ce que c'est qu'un CÉ

La capsule informative produite par le CSSDM sur ce qu'est un conseil d'établissement est présentée à l'assemblée.

## 7. Période d'élection au Conseil d'Établissement (CÉ)

### 7.1 Composition et fonctions du Conseil d'établissement

Les membres élus en septembre 2020 sous mandat encore cette année sont :

- Rosalie Dion;
- Anik Suchet;
- Manuel Darveau;
- Sabrina Therrien.

Trois (3) postes deux (2 ans) sont donc vacants.

### 7.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Afin de permettre la coordination des élections via la plate-forme électronique, le président d'élection est Luc-Étienne Paris et la secrétaire est Sabrina Rossi.

### 7.3 Mises en candidature et présentation des candidats (3 postes vacants).

Chaque candidat se présente, nomme la classe de son enfant et explique sa motivation à occuper le poste.

Les candidats aux postes de membres du CÉ sont :

- Mathieu Gomez;
- Annie-Claude Beaudry;
- Julien Betremieux;
- Stéphan Cyr;
- Karine Brunet;
- Jonathan Brassard-Potvin.

### 7.4 Élection des membres du CÉ et des deux membres substitués

Les 3 nouveaux membres du CÉ sont :

- Annie-Claude Beaudry;
- Karine Brunet;
- Jonathan Brassard-Potvin.

Les membres substitués sont :

- Alexandra Deschênes;
- Julien Betremieux;
- Stéphan Cyr;
- Mathieu Gomez.

La première rencontre du CÉ aura lieu le 5 octobre 18h30 sur Teams.

### 7.5 Élection du représentant au Comité central de parents CSSDM

Manuel Darveau est élu pour siéger au Comité central de parents.

### 7.6 Nomination d'un substitut au Comité central de parents

Jonathan Brassard-Potvin est élu pour siéger comme substitut au Comité central de parents.

## 8. Fondation de l'école Saint-Gérard

### 8.1 Présentation, bilan 2020-2021 et projets 2021-2022

Véronique Gravel (présidente) et Justine Héroux (trésorière) présentent le bilan de la Fondation. Le bilan est disponible sur le site web de la Fondation.

### 8.2 Élections des membres

Les nouveaux membres de la Fondation sont :

- Léa Bon;
- Catherine Vincent.

La prochaine rencontre est prévue le 28 septembre 2021.

## 9. Bénévolat et Organisme de participation des parents (OPP)

### 9.1 OPP

#### 9.1.1 Présentation, bilan 2020-2021 et projets 2021-2022

Justine Héroux présente les activités de l'OPP et incite de nouveaux membres à s'y joindre.

#### 9.1.2 Nomination des membres de l'OPP

Les personnes suivantes souhaitent se joindre à l'OPP :

- Judith Laforêt;
- Angélique Bretonnet;
- Marie Lecavalier;
- Maxime Delcour;
- Josie-Anne Huard.

## 10. Période de questions

## 11. Levée de l'assemblée

Justine Héroux, à 22h05, propose la levée de l'assemblée appuyée par Jean-Sébastien Gohier.

Compte rendu rédigé par Jean-Sébastien Gohier, secrétaire d'assemblée- septembre 2021